

-----  
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
 -----

=====  
 ( / ) ) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
 -----

DECRET N° 61- 415 /PR.S.G.G.

portant désignation des Membres et nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société de Développement de la République du Dahomey ( S O D E R D A )

-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

=====  
 ( / ) ) É C R Ê T E :  
 -----

ARTICLE 1er.- Sont désignés en qualité de Membres du Conseil d'Administration de la Société de Développement de la République du Dahomey ( S O D E R D A ) :

- au titre de la Vice-Présidence Chargée du Développement et du Plan : Mr. ELISHA Elie -
- au titre du Ministère de la Justice et de la Législation : Mr. GBENOU Grégoire -
- au titre du Ministère des Finances et du Budget : Mr. DODDE Septime -
- au titre du Ministère du Commerce, de l'Economie et du Tourisme : Mr. FELIHO Louis -
- au titre du Ministère des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications : Mr. AHOUANOGBO Salomon -
- au titre du Ministère de l'Agriculture et de la Coopération : Mr. ASSAH Eugène -
- au titre du Ministère de la Fonction Publique et du Travail : Mr. KPOGNON Stanislas -

.../...

ARTICLE 2.- Mr. ELISHA Elie est nommé Président du Conseil d'Administration de ladite Société.

ARTICLE 3.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./...

Hubert MAGA

AMPLIATIONS :

- P.R. 15
- S.G.G. 4
- MINISTRES 13
- P.F.B. 5
- M.C.E.T. 10
- INTERESSES 8
- J.O.R.D. 1

ARTICLE 1.- Sont désignés en qualité de Membres du Conseil d'Administration de la Société de Développement de la République du Dahomey (S.O.D.A.) :

en titre de Vice-Président : M. ELISHA ELIE

en titre de Ministres des Finances et du Budget : M. DOSSO SAKIMA

en titre de Ministres des Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : M. BASSI JOUHA

en titre de Ministres des Travaux Publics, Forêts, Pêche et Pâturages : M. ANOUAHOSSO SAKIMA

en titre de Ministres de l'Agriculture et de la Coopération : M. BASSI JOUHA

en titre de Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : M. BASSI JOUHA